

# POSTER POLICY

- POSTERS MUST BE TIME STAMPED (SEE MCSS COUNTER OR DEPARTMENTS) AND NEED TO BE REMOVED BEFORE OR ON THE DATE OF EXPIRY
- POSTERS CAN ONLY BE PLACED ON CORKBOARDS OR WITHIN DISPLAY CASES
- DESIGNATED AREAS SHOULD BE RESPECTED (I.E. CLUBS, ASSOCIATIONS, MISCELLANEOUS, HOUSING)
- POSTERS ARE RECOMMENDED NOT TO EXCEED 30 CM X 22 CM
- STAND-ALONE TRIPODS MAY ALSO BE USED TO DISPLAY POSTERS, AT THE DISCRETION OF THE BUILDING DIRECTOR

## DO NOT...

HANG POSTERS ON GLASS OR WINDOWS, CONCRETE WALLS OR STAIRWELLS, PAINTED WALLS, COLUMNS OR BANISTERS.

FOR ASSISTANCE PLEASE FEEL FREE TO ASK MCSS LOCATED IN THE CENTENNIAL CENTER ☺



---

# POLITIQUE D'AFFICHAGE

- TOUTE AFFICHE DOIT ÊTRE MUNIE D'UNE ÉTAMPE INDIQUANT L'EXPIRATION D'AFFICHAGE (VOIR LE COMPTOIR MCSS). L'AFFICHEUR DOIT LA RESPECTER ET ENLEVER SES AFFICHES EN ACCORDANCE AVEC CELLE-CI.
- LES AFFICHES PEUVENT ÊTRE APPOSÉES SUR LES BABILLARDS OU DANS LES VITRINE PRÉVUES À CET EFFET.
- IL FAUT RESPECTER LES AIRES DÉSIGNÉS: "CLUBS", "ASSOCIATIONS", "MISCELLANÉES", OU "HÉBERGEMENT".
- LA TAILLE DES AFFICHES NE DEVRAIT PAS DÉPASSER 30CM X 22CM
- L'UTILISATION D'UN TRÉPIED EST AUSSI PERMIS, À LA DISCRETION DU DIRECTEUR DE BÂTIMENT.

## NE PAS...

COLLER DES AFFICHES SUR LES FENÊTRES, LES MURS DE BÉTON, DANS LES ESCALIERS, SUR LES MURS PEINTS, LES COLONNES OU LES RAMPE.

POUR TOUTE ASSISTANCE OU QUESTION, SENTEZ-VOUS LA BIENVENUE AU COMPTOIR MCSS DANS LE CENTENNIAL CENTRE ☺

